
PEDT

Territoire de

la Vallée de la

Save

2018 /2021

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I) Présentation du territoire de la Vallée de la Save :

- | | |
|---|-----------|
| 1. Cartographie générale et population globale | p 3 à 4 |
| 2. Contexte intercommunal | p 5 à 10 |
| 3. Rappel du fonctionnement du SIVOM | p 10 |
| 4. Eléments d'analyse urbanistique et sociale de chaque commune | p 11 à 18 |

II) Bilan des services éducatifs du territoire :

- | | |
|--|-----------|
| 1. Contexte | p 19 |
| 2. Petite enfance et familles - crèche et RAM | p 20 |
| 3. Centre social | p 22 |
| 4. Organisation et bilan des actions périscolaires du SIVOM | p 23 |
| 5. Organisation et bilan des actions périscolaires de la Mairie de Lévignac | p 26 |
| 6. Bilan des actions extrascolaires enfance sur l'ensemble du territoire | p 26 |
| 7. Bilan des actions extrascolaire jeunesse sur l'ensemble du territoire | p 28 |
| 8. Tableau de synthèse des actions éducatives transversales Mairie de Lévignac | p 30 à 32 |

III) Orientations principales du projet du territoire Vallée de la Save 2018/2021 :

- | | |
|----------------|------|
| 1. Court terme | p 33 |
| 2. Moyen terme | p 33 |

IV) Projets 2018/2021 :

- | | |
|--|-----------|
| 1. Schémas de développement CEJ | p 34 à 35 |
| 2. Les acteurs du PEDT Mairie de Lévignac et SIVOM | p 36 à 37 |
| 3. Les objectifs éducatifs du PEDT et les axes de développement petite enfance communs au SIVOM et à la Mairie de Lévignac | p 37 |
| 4. Les objectifs éducatifs du PEDT et les axes de développement enfance SIVOM | p 38 |
| 5. Les objectifs éducatifs du PEDT et les axes de développement jeunesse SIVOM | p 39 |
| 6. Les objectifs éducatifs du PEDT et les axes de développement Mairie de Lévignac | p 39 à 42 |

V) Pilotage et évaluation :

- | | |
|--|------|
| 1-Modalités de pilotage, de coordination et d'évaluation | p 43 |
| 2- Base commune d'évaluation | p 45 |

VI) Signatures p 47

VII) Annexes

INTRODUCTION

Avec ce Projet Éducatif du Territoire Vallée de la Save, ce sont de nouveaux axes éducatifs d'ici à 2021 qui vont être proposés et mis en place, portés par une volonté d'équité pour l'ensemble des enfants et des jeunes vivants sur le territoire d'intervention du SIVOM VALLEE DE LA SAVE (Lasserre-Pradère, Mérenvielle, Ste Livrade) et de la Mairie de Lévigac.

Si les responsabilités de chaque entité : SIVOM et Mairie de Lévigac sont respectées, tous les acteurs ont su se mettre autour de la table pour construire un projet concerté permettant de renouveler ensemble les contractualisations PEDT avec l'État et CEJ avec la CAF.

Les acteurs du territoire se sont également donnés pour priorité d'abord de préserver les réussites et la diversité de l'existant. Notamment les actions portées en commun en direction de l'accueil des jeunes enfants : l'EAJE associatif l'Arche aux Bambins et le RAM.

Mais aussi dans le champ de l'enfance, chacun pourra faire évoluer les pratiques et développer de nouvelles actions et projets de découvertes éducatives tout en veillant à articuler les temps périscolaires et scolaires, et préserver la qualité des rythmes de vie des enfants.

Ce nouveau Projet de Territoire aura aussi pour mission particulière de créer des passerelles entre certaines actions du SIVOM et de la Mairie de Lévigac ainsi qu'avec d'autres communes limitrophes lorsque celles-ci iront dans l'intérêt de la population.

Si les équipes : SIVOM et Mairie de Lévigac, animent chacune de leur côté les questions éducatives relatives à la semaine scolaire, un pilotage concerté sur la petite enfance, sur la vision globale des enjeux du territoire sera organisé tant au niveau technique qu'au niveau politique. Cette approche globale des familles devra associer aussi le centre social communautaire mobilisé à nos côtés.

Par la signature conjointe de ce projet avec les partenaires État et CAF, le SIVOM et la Mairie de Lévigac, voient ainsi renforcés leurs engagements dans le domaine éducatif au service des familles de l'ensemble du territoire.



Un Territoire situé sur l'axe routier et ferroviaire Auch-Toulouse

Communes Signataires	Codes INSEE	Nombre d'habitants 2009	Nombre d'habitants 2011	Nombre d'habitants en 2012	Nombre d'habitants en 2016	Nombre d'habitants horizon 2020
LASSERRE	31277	914	960	1011	1050	Lasserre-Pradère 1500
LEVIGNAC	31297	2051	1990	2069	2063	2300
MERENVIELLE	31339	476	469	481	480	500
PRADERE	31438	231	216	315	500	Fait partie de la nouvelle commune Lasserre-Pradère
SAINTE LIVRADE	31496	282	285	299	301	260
TOTAL Territoire		3954	3920	4175	4394	4560

Données CAF 2014-2016

64 % des habitants relèvent d'une famille avec enfants : soit environ aujourd'hui 2800 personnes (parents + enfants mineurs)

15% de familles nombreuses (3 enfants et plus)

17% de familles monoparentales bien moins que sur la Haute-Garonne : 29%

36,7% de familles relevant de QF modestes ou très modestes de -400 à 1150

33,7 % de familles relevant des tranches moyennes : 1150 à 1650

25,6 % de familles relevant des tranches hautes : 1650 et plus
(4% indéterminés)

La mixité sociale est assez bien répartie contrairement aux idées reçues.

Les chiffres relatifs aux bénéficiaires des minimas sociaux sont difficiles à rendre significatifs mais le nombre de familles en dessous du QF 400 : 7,1 % donne une indication.

11 % des femmes et 7% des hommes du territoire sont au chômage.

Un tiers des habitants s'est logé en résidence principale sur les 4 dernières années ce qui dénote d'un turnover élevé.

L'accès au logement en résidence principale visible dans les statistiques INSEE, compte tenu du volume, met en évidence un renouvellement des populations (un turnover) pas seulement lié aux arrivées nouvelles portées par la croissance démographique, mais aussi par de nombreux départs remplacés par de nouveaux arrivants. Cette réalité confirme l'observation faite par les professionnels et la nécessité de porter un projet d'accueil de ces nouvelles familles.

2) Contexte intercommunal

➤ Les organismes intercommunaux

La Communauté de Communes de la Save au Touch, implantée à Plaisance, regroupe les communes de Lasserre-Pradère, Léguevin, Lévigac, Mérenvielle, Plaisance du Touch Salvetat St Gilles, Ste Livrade. Elle assure la gestion des déchets ménagers, l'entretien de la voirie communale, l'aménagement du territoire et le développement économique, le tourisme et l'agriculture, les animations intercommunales, la prestation de service en direction des communes (prêt matériels), la politique sociale à travers les centres sociaux. Le centre social de la vallée de la Save, géré par la Communauté de Communes de la Save au Touch, a pour objectif global de rompre l'isolement des habitants du territoire – communes de Lévigac, Lasserre-Pradère, Mérenvielle et Sainte-Livrade, de prévenir et de réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein du collectif ou sur le territoire.

Le Syndicat Mixte de la Gestion de la Save Aval, implanté à Lévigac, a été créé en 1974. Il assure la gestion cohérente des cours d'eau dans le cadre de l'Intérêt Général de l'embouchure de la Garonne à la fin de Ségoufielle (GERS), rôle de conseil auprès des collectivités et riverains.

Le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement, créé en 2010 afin de concrétiser, notamment, la station d'épuration, avec des répercussions de fait sur l'urbanisme.

Les Centres Communaux d'Action Sociale, implantés sur les communes portent une attention particulière aux familles les plus fragilisées, comme les familles monoparentales et/ou en situation de chômage. Les actions des C.C.A.S. contribuent également à l'amélioration ou au soutien à la vie quotidienne des plus âgés des villages, en complément de l'ADMR, qui favorise le maintien de ces personnes à leur domicile. Des actions de lien social sont aussi développées.

Le Centre social géré par la Communauté de Communes de la Save au Touch, lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation, le Centre Social est une structure de proximité accessible à tous les habitants.

On y trouve des activités et des services adaptés aux attentes des habitants. Spécialisé dans l'animation collective, le Centre Social est aussi un espace où l'on peut trouver une écoute bienveillante pour discuter, proposer, échanger afin d'améliorer la vie dans son village. Il permet de mettre en œuvre un projet de développement social local avec l'ensemble de la population

Le SIVOM Vallée de la Save pour le RAM et les services scolaires et périscolaires associés aux 2 écoles intercommunales des communes de Lasserre-Pradère, Mérenvielle et Sainte-Livrade

➤ Les équipements

Lévignac : stade, 2 terrains de tennis, skate-park, salle polyvalente, boulodrome, 2 écoles, aire de jeux, médiathèque et un mur d'escalade depuis 2017 dans le cadre des projets jeunes.

Lasserre-Pradère : 2 terrains de tennis, un city-stade, une salle polyvalente, un boulodrome extérieur, un boulodrome « boules lyonnaises, 2 écoles, une aire de jeux.

Mérenvielle : 1 stand de tir, 1 crèche associative (l'Arche des Bambins), 1 salle polyvalente et un boulodrome.

Sainte-Livrade : 1 salle polyvalente, 1 salle des activités, un boulodrome extérieur et une aire de jeux

➤ Les établissements scolaires à la rentrée 2018

<i>Etablissements scolaires 0/6 ans</i>	<i>TPS</i>	<i>PS</i>	<i>MS</i>	<i>GS</i>	<i>Total prévisionnel rentrée 2018</i>
<i>Ecole maternelle à Lévignac</i>	7	27	34	19	87 enfants
<i>Ecole maternelle Lasserre</i>	-	26	24	46	96 enfants

<i>Etablissements scolaires 6/11 ans</i>	<i>CP</i>	<i>CE1</i>	<i>CE2</i>	<i>CM1</i>	<i>CM2</i>	<i>Total prévisionnel 2018</i>
<i>Ecole élémentaire à Lévignac</i>	35	28	26	30	33	152 enfants
<i>Ecole élémentaire Pradère</i>	34	27	37	31	23	152 enfants

Données Lévignac : 13 enfants scolarisés sur des écoles extérieures publiques et privées

<i>Etablissements + de 11 ans Collèges rentrée 2017/2018</i>	<i>Pibrac</i>	<i>Autres Publics</i>	<i>Privées</i>
<i>Levignac</i>	100	80	37
<i>SIVOM</i>	<i>Collège de Léguevin</i>		

NB : A compter du 1/09/2017, le lycée de secteur pour le SIVOM et Lévignac est le lycée de Pibrac.

Horaires des écoles :

Ecole maternelle Jean Moulin :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30/8h50	ALAE	ALAE	ALAE	ALAE	ALAE
9h00 / 12h00	ECOLE	ECOLE	ECOLE	ECOLE	ECOLE
12h00/13h50	AIC	AIC/APC		AIC/APC	AIC
14h00/16h15	ECOLE	ECOLE		ECOLE	ECOLE
16h15/18h30	ALAE	ALAE	ALSH	ALAE	ALAE

Ecole maternelle Lasserre :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30/8h40	ALAE	ALAE	ALAE	ALAE	ALAE
8h50 / 12h00	ECOLE	ECOLE	ECOLE	ECOLE	ECOLE
12h00/13h55	AIC/APC	AIC/APC		AIC/APC	AIC/APC
13h55/16h10	ECOLE	ECOLE		ECOLE	ECOLE
16h10/18h30	ALAE	ALAE	ALSH	ALAE	ALAE

Evolution des effectifs sur les 4 dernières années

Elèves scolarisés	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Ecole maternelle Lasserre				
Lasserre	4 classes	4 classes	4 classes	4 classes
PS	39	43	24	26
MS	28	38	40	24
GS	36	24	37	46
TOTAL	103	105	101	96

Elèves scolarisés	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Ecole maternelle Jean Moulin				
LEVIGNAC	3 classes	4 classes	4 classes	3 classes
TPS		11	8	7
PS	41	20	35	27
MS	28	36	17	34
GS	21	28	37	19
	90	95	97	87

Ecole élémentaire Claude NOUGARO :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30/8h35	ALAE	ALAE	ALAE	ALAE	ALAE
8h45 / 11h45	ECOLE	ECOLE	ECOLE	ECOLE	ECOLE
11h45 / 13h35	AIC	AIC		AIC	AIC
13h45/16h00	ECOLE	ECOLE		ECOLE	ECOLE
16h00/16h30	APC		ALSH	APC	
16h00/18h30	ALAE	ALAE		ALAE	ALAE

Ecole élémentaire Pradère :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30/8h30	ALAE	ALAE	ALAE	ALAE	ALAE
8h30 / 12h10	ECOLE	ECOLE	ECOLE	ECOLE	ECOLE
12h10 / 14h	AIC/APC	AIC/APC		AIC/APC	AIC/APC
14h/15h55	ECOLE	ECOLE		ECOLE	ECOLE
15h55/18h30	ALAE	ALAE	ALSH	ALAE	ALAE

Evolution des effectifs sur les 4 dernières années

Elèves scolarisés	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Ecole élémentaire Pradère				
Pradère	5 classes	6 classes	6 classes	6 classes
CP	28	36	28	34
CE1	26	28	37	27
CE2	28	27	28	37
CM1	26	28	24	31
CM2	23	26	27	23
TOTAL	131	145	144	152

NB : Une ouverture de classe à la rentrée 2019 est prévue sur ce dernier établissement.

Elèves scolarisés	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Ecole élémentaire Claude NOUGARO				
LEVIGNAC	6 classes	6 classes	6 classes	6 classes
CP	28	21	28	35
CE1	32	27	23	28
CE2	27	31	29	26
CM1	30	28	33	30
CM2	22	28	31	33
TOTAL	139	135	144	152

3) Rappel du fonctionnement du SIVOM

Le SIVOM de la vallée de la Save est un Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples créé le 29/05/2006.

Né d'une volonté forte des élus des 5 communes de la Vallée de la Save, Lasserre, Pradère, Mérenvielle, Sainte-Livrade et Lévigac, ce syndicat a été créé autour du projet de la construction d'une école élémentaire et de la pérennisation du service animation (fin des contrats emploi jeunes) : transfert des structures ALAE ALSH, séjours, actions adolescentes de la Mairie de Lévigac et Mairie de Lasserre vers le SIVOM Vallée de la Save.

En parallèle à cet important projet, le SIVOM a su développer ses services depuis la petite enfance, avec l'ouverture du Relais des Assistants Maternels (RAM),

Que gère le SIVOM de la vallée de la Save au 1/01/2018 :

- les écoles maternelle et élémentaire situées sur la nouvelle commune de Lasserre-Pradère, le service animation, ALAE associés aux écoles et l'ALSH pour les communes de Lasserre-Pradère, Mérenvielle et Sainte Livrade.

- le RAM pour les communes de Lasserre-Pradère, Mérenvielle, Sainte Livrade et Lévigac.

Animation (ALAE et ALSH) :

A compter du mercredi 6 janvier 2016, l'ALSH est basé à l'école élémentaire.

Restauration scolaire :

2 sites, une cantine à la mairie de Lasserre-Pradère pour les maternelles (service à la table) et un self à l'école élémentaire.

Un projet de nouvelle restauration scolaire pour les maternelles est prévu courant 2019.

Le SIVOM permet donc de :

- Mutualiser les ressources et les moyens en optimisant les services aux habitants.
- Appuyer la cohérence éducative sur ce territoire par le biais du PEDT.
- Concrétiser des projets que chaque village seul ne pourrait réaliser.

Site du SIVOM : <http://save.iloise.net/groupes-scolaires-sivom-vallee-de-la-save.html>

A ce jour le territoire du SIVOM s'articule autour de 3 communes :

- Lasserre-Pradère
- Sainte-Livrade
- Mérenvielle

La commune de Lévigac fait partie du SIVOM pour la compétence RAM

4) Eléments d'analyse urbanistique et sociale de chaque commune.

Présentation de la commune de LASSERRE-PRADERE

Nouvelle commune créée en janvier 2018, certains éléments de diagnostic sont encore en 2 parties.

partie Lasserre :

Histoire et contexte :

Très beau village, calme, Eglise (retable du 12ème siècle classé), jolie place. Village très bien entretenu. Axe routier (seulement Léguevin/Cadours). Population variée, pas de commerce (sauf 1 bar). 17 foyers de Lasserre inscrits au centre social. Village rural.

Ressources/progrès :

12 logements sociaux. Ecoles, salle des fêtes, salle socioculturelle, un bar, boulodrome, cours de tennis, jardins partagés, aire de jeux, City stade (sécurisé et isolé). Places de parking, cinéma 1 fois par mois, très bon périscolaire (ALAE et ALSH), Relais d'assistantes maternelles, Foyer rural, Forêt de Bouconne, CCAS (Espace Social), piste cyclable, solidarité (centre social). Attractivité touristique du village,

A développer :

Transports, accès au numérique, commerces.

Crèche à construire, un accueil pour les jeunes, structure sportive (gymnase commun aux 5 communes).

Leviers :

- « Blablacar local » (par l'intermédiaire du site Internet de la Mairie et/ou de Facebook).
- Création d'une camionnette/navette pour aller au marché (Lévignac, L'Isle Jourdain ou Léguevin).
- Développer les actions pour les adolescents
- Mutualiser les moyens (locaux, véhicules, matériel..).

Agir :

-Agir sur l'animation locale à l'intention de tous les habitants. Redynamiser le village, les liens entre les habitants.

- 2 repas de quartiers qui existent et qui sont à l'initiative de voisins : ne regroupe qu'une quarantaine de personnes. A impulser, développer et pérenniser avec l'aide de la Mairie qui prête du matériel, la salle des fêtes, la place...

-Le centre social a une expérience d'activité sur le village qui s'est arrêtée il y a 3 ans.

partie Pradère

Histoire et contexte :

-Proche de Toulouse

-Pradère les Bourguets était un marquisat sous Louis XIV

-Magnifique château

-Population a été multipliée par 2 en 3 ans : 250 à 500 habitants. Population jeune, 60 personnes ont entre 3 et 16 ans. 135 personnes sont salariées d'Airbus.

-Pas d'église, pas de cimetière : entente avec Lasserre

-Pas de « local Mairie » pendant longtemps : années 1960, achat d'une maison pour établir la Mairie

-Salle des fêtes partagée

-Ecoles partagées

-Pas de foyers en difficulté sociale. Mais le Maire précise que c'est parce qu'ils ne se font pas connaître.

-Problématique sociales : rien de poignant spécifiquement

-10 logements sociaux

Ressources :

- Crèche associative
- City-Stade partagé
- Salle de fêtes
- Jardins partagés
- Cours de tennis
- SIVOM : gestion du RAM, écoles et ALAE et ALSH
- Toutes les associations de Lasserre
- Artisans
- Foyer Rural (30 activités différentes) : chef de file de l'animation sur Lasserre et Pradère les Bourguets
- Sentiers pédestres (entretien par la CCST)
- Château de Pradère (propriété privée)
- 3 aires de pique-nique
- Mutualisation des agents d'entretiens techniques entre Pradère et Lasserre
- Vigilance des habitants : agent de la Mairie qui chaque matin fait un tour de village pour observer le village et les habitants (volets anormalement fermés, dégradation voie publique...)

Points de progrès :

- Comment mieux transmettre les informations entre techniciens et élus locaux (Maire) au sujet des foyers en difficulté ?
- Imaginer un temps d'échange élus municipaux-équipe centre social 2 fois par an
- Le centre social pourrait aller à la rencontre du foyer rural (voir avec la CAF)

Leviers :

- Réaliser ce diagnostic peut servir d'élan (faire avec, ensemble et davantage).
- Des liens centre social/mairie individualisés mais aussi collectifs pour et avec les quatre autres communes.
- Création d'un CIAS (mutualisation des 5 communes) ou CCAS mutualisé avec 1 travailleur social.

Présentation de la commune de Sainte-Livrade

Histoire - contexte :

- Village rural, limitrophe du Gers
- Joli point de vue
- Village dont le centre-bourg est sur un piton, habitations sous forme de fermes, village étendu
- Consommation (culturelle et économique) à l'Isle Jourdain
- Route Départementale traversant le village
- Village propice aux animations

Ressources :

- Centre social
- Carrosserie
- Ecole (les enfants sont scolarisés à Pradère-Lasserre)
- Eglise, Mairie, cimetière
- Salle des fêtes : location de la salle aux extérieurs
- Exploitants agricoles
- Quelques associations
- 1 association d'assistantes maternelles
- Mairie : création d'une « news letters »
- Marché des Arts Créatifs Amateurs (MACA)
- Fête locale
- Repas des chasseurs
- Solidarité
- Loto
- 1 chambre d'Hôtes

Progrès :

- Investissement des habitants/bénévoles
- Tourisme
- Ouvrir davantage les manifestations de Ste Livrade aux autres communes

Agir :

- Exister en fonction des besoins et des animations des villages
- Le diagnostic apportera des pistes pour agir
- Le centre social est impliqué sur le MACA et agit avec des habitants
- Investir sur des mobylettes pour que la jeunesse soit mobile et autonome

Leviers :

- Revoir l'organisation du temps de travail du centre social
- La commune met à disposition des locaux, fait un maximum pour des collectifs d'habitants, des services

Présentation de la Commune de Mérenvielle

Histoire et contexte :

- Entre 1600 et 1700 : château sur la place du village. A été détruit. Le seul vestige est le puits
- L'église du village était la chapelle du château
- Une bisonnerie : fermée après-vente des bisons.
- Les matériaux du château démolis ont servi à bâtir quelques maisons dans le village
- Population agricole en 1800, 260 habitants et 20 fermes. 470 depuis 10 ans
- Dans les années 1990, augmentation de la population.
- Actuellement frein liée au PLU et l'absence de station d'épuration adaptée (prévue en 2020)
- Forêt de Bouconne à proximité
- 2 pépinières
- Une belle place (pique-nique, vide grenier)
- 1 boulodrome

Ressources :

- 1 crèche associative
- 1 salle des fêtes
- 1 mairie rénovée (était l'école communale jusqu'en 1983 avec une classe unique 5-13 ans)
- 2 logements communaux (ancienne poste)
- 1 stand de tir (association de plus de 200 adhérents)
- 1 atelier yoga
- 1 agent technique temps complet et 1 deuxième à temps partiel
- 2 secrétaires à temps partiel
- 1 agent d'entretien et de nettoyage
- 1 centre social
- 2 assistantes maternelle à Mérenvielle
- Association Arts et Loisirs (en difficulté)
- Société de chasse (15 personnes)
- 1 vide grenier porté par l'association de pétanque
- Accueil de la mairie bienveillant : colis de naissance, colis séniors pour Noël...).

Présentation de la Commune de Lévigac

Histoire – contexte :

- Lévigac = les vignes
- Château du Barry
- Bâtisse de Rance du XIIème siècle (ont été trouvés des sarcophages) + parc
- Souterrain reliait l'Eglise au château de Rance...
- Le moulin fournissait l'électricité en 1912,
- Orphelinat (enfants juifs ont été cachés pendant la guerre)
- La halle date de 1830 : c'était un carrefour économique

- Village fortifié au Moyen Age
- Forêt de Bouconne domaniale
- Tour de Chape
- Fief de la Résistance locale (Forain François Verdier)
- Axe routier du convoi de l'A380 avec pistes cyclables et piétonnes
- Village dans le canton de Léguevin et membre de la CCST depuis 16 ans
- Proximité de Toulouse, Colomiers, Blagnac
- Départ du SIVOM en 2016 pour la compétence enfance et jeunesse
- Vallée de la Save : secteur rural, boisé
- Population multipliée par 2 en 25 ans : un peu plus de 2000 habitants
- 4 nouveaux lotissements
- Attire la population car la vie culturelle le week-end est importante
- Village familial

Ressources :

- Plateau médical+paramédical+vétérinaire
- 2 écoles: maternelle et primaire
- Accueil de loisirs périscolaire
- Accueil de loisirs extrascolaire
- RAM
- Centre social
- Crèche associative
- Assistants maternelles
- Cadre de vie rural
- Commerces
- Médiathèque
- Equipements sportifs (stade, skate parc, tennis...)
- CCAS
- Associations sportives, culturelles, caritatives et loisirs
- Avocat, notaire, huissiers
- Poste, banque, mairie, cimetière, église,
- Radio locale associative
- Patrimoine historique : Halle, Château Dubarry.

- bâtisse de Rance – Eglise - Moulin - Parc naturel de Save – aire de pique-nique
- 1 ligne de bus (69) vers Colomiers
- Proximité de la forêt de Bouconne
- Piste cyclable

Agir :

- Transport : développer le transport aux personnes (répertoire de personnes disponibles qui peuvent rendre service aux autres). Exemple : covoiturage, TAD, faciliter l'accès à la gare Mérenvielle.
- Locaux : partager des locaux existant dans un souci d'équité.
- Améliorer la qualité des locaux dans un souci de mutualisation de l'accueil.
- Développer les équipements sportifs : salle polyvalente, gymnase.
- Services : Développer un service de proximité facilitant les démarches administratives du plus grand nombre : CAF, Mission Locale, Pôle Emploi, CARSAT...). Exemple : MSAP.
- Habitants : développer l'habitat social.
- Projets : sorties familles le week-end, projet intergénérationnel axés sur la convivialité : repas de quartiers, entretien du parc naturel de Save.
- Centre social : porteur de tous les services existants de la petite enfance au 3ème âge.

Leviers :

- Création d'une plateforme de covoiturage : navette ou véhicule individuel avec centre social, mairie, ADMR, MSA...
- Création d'un gymnase, salle polyvalente, salle des fêtes.
- Création d'une salle commune et transversale.
- Création d'un espace de services publics (MSAP) : emploi, accès Internet, borne CAF, démarches administratives...
- Amélioration des bords de Save (nettoyage par agents communaux).
- Ouverture du centre social pendant les vacances (petites vacances et été) pour ceux qui ne partent pas (personnes âgées, familles) pour y réaliser des activités.
- Faire des repas de quartiers : initiative des participants du centre social.
- Création d'une instance de réflexion quant à l'utilisation des salles communales (planning, clés, chauffage). Une nouvelle organisation pour répondre aux demandes des associations.
- Un collectif acteur issu du diagnostic pour réfléchir et agir en faveur des 12/18 ans.
- Un collectif acteur issu du diagnostic pour réfléchir aux problématiques des locaux du centre social, RAM et centre de loisirs.
- Développement de l'offre de logements sociaux pour mixer la population.

La commune de Lévignac s'inscrit dans le territoire cantonal de Léguevin avec les communes suivantes : Bellegarde-Sainte-Marie, Belleserre, Bretx, Brignemont, Le Burgaud, Cabanac-Séguenville, Cadours, Le Castéra, Caubiach, Cox, Daux, Drudas, Garac, Grenade, Le Grès, Lagraulet-Saint-Nicolas, Laréole, Lasserre-Pradère, Larra, Launac, Léguevin, Lévignac, Menville, Mérenvielle, Merville, Montaigut-sur-Save, Ondes, Pelleport, Puysségur, Saint-Cézert, Saint-Paul-sur-Save, Sainte-Livrade, La Salvetat-Saint-Gilles, Thil, Vignaux.

Ce secteur s'étend et se développe, à 30 mn de Toulouse, 10 mn de l'Isle Jourdain, Grenade, Cadours, 20 mn de Blagnac, Colomiers.



La vie économique locale :

L'activité économique locale est essentiellement basée sur la commune de Lévignac de par son emplacement, elle est un pôle attractif pour les habitants de la vallée de la Save en général.

A titre indicatif, on dénombre une dizaine d'artisans et une charcuterie, deux boucheries, une épicerie, une épicerie naturelle, une cave à vins, deux boulangeries - pâtisseries, trois pizzerias, un restaurant - bar, une crêperie, une maison de la presse, un bureau de tabac, un magasin de décoration, informaticiens, une ferronnerie, une mercerie, une fleuriste, une auto-école, deux garages, une station-service, trois coiffeurs, trois instituts de beauté, un cabinet d'assurance, un cabinet d'architectes, une étude notariale, 2 agences immobilières, une banque, cabinet d'étiopathie, d'ostéopathie, deux cabinets d'infirmiers, deux cabinets kinésithérapie, un cabinet dentaire, deux cabinets médicaux, orthophonistes, psychologue clinicien, opticien, une pharmacie, une clinique vétérinaire.....

La rue principale, traversant le village (réaménagée lors du circuit de l'A380), se compose de commerçants à l'origine de la mise en place du marché sous la halle tous les vendredis matin.

Malgré une diminution d'actifs agricoles constatée au cours des dernières années, l'agriculture participe fortement à la vie économique, d'une part par sa fonction première de production et d'autre part, par l'occupation de l'espace naturel qui assure la qualité de son paysage.

L'urbanisme, l'habitat et les éléments de prospective du territoire :

Concernant le développement démographique nous constatons, d'après les derniers éléments fournis, que la commune a rattrapé son retard depuis 2013 et affiche un bilan positif sur les 10 dernières années (2006/2016) avec un rythme de **25,8 logements par an** en moyenne- donc conforme aux objectifs fixés par le PLH qui sont de 24 logements par an en moyenne - et de 238 logements réalisés de 2010 à 2015, supérieur aux objectifs fixés pour cette même période

Les projets en cours devraient permettre également de respecter les objectifs fixés pour la période 2015-2020 :

48 logements d'ici fin 2018

68 logements en 2019

60 logements Parc de Ranses d'ici 2020

Nous souscrivons donc au parti d'aménagement qui a été pris dans le PLU consistant, à

- privilégier le développement des zones urbaines
- de restreindre l'urbanisation le long des axes de circulation
- préserver les espaces agricoles et naturels de la commune.

La diversité des logements :

Concernant la production de **logements sociaux**, qui faisait jusqu'à présent défaut dans la commune, nous notons une évolution depuis 2015 (8 logements sociaux créés dans le lotissement « Les jardins champêtres de Mariette ») et plusieurs programmes immobiliers en cours (Notamment 35 logements sociaux dans l'opération des Silos).

En outre nous avons bien noté que le règlement du PLU prévoit des dispositions spécifiques en faveur de la mixité sociale avec dans son article 2 du règlement, l'obligation d'affecter au moins 10% du nombre de logements projetés à du logement locatif social.

Nous notons que, alors même que la commune n'est pas assujettie d'après son nombre d'habitants aux dispositions de la loi SRU, le nombre de logements sociaux prévus ou en cours de réalisation va permettre à la commune d'être compatible avec les dispositions du SCOT.

Concernant la diversité des types logements pour laquelle la commune connaît un certain déséquilibre, en 2014 (*sources INSEE*), l'habitat se décompose en 82.5% de maisons contre 16.8% d'appartements, avec 86 % de résidences principales dont 72% sont propriétaires de leur logement.

Les logements de plus de 3 pièces représentent 91.40% du parc immobilier avec 48.6% des logements dotés de plus de 5 pièces ; donc une offre majoritairement tournée vers « *l'habitat individuel, en propriété et de grande taille* »,

Le règlement du PLU prévoit d'infléchir cette tendance, comme la possibilité de construire désormais en limite séparative (habitat en bande). Ces dispositions nous semblent toutefois insuffisantes pour permettre de rééquilibrer la diversité de types de logements qui fait actuellement défaut (logements de petite taille, locatifs, collectifs) et le déficit constaté dans la pyramide des âges pour la classe des 15-29ans.

Les dispositions prévues dans le PLU, notamment celles en faveur de la mixité sociale paraissent donc adaptées pour assurer une capacité de logements suffisante vis-à-vis des objectifs fixés dans le PLH et dans le SCOT de la grande agglomération toulousaine.

Un des objectifs du projet urbain du PLU de Lévigac est de préserver un bon niveau de services et commerces qui en fait un bourg attractif et actif à l'échelle de la commune et des communes avoisinantes.

Le projet de PLU prévoit pour cela dans les différentes zones urbaines la possibilité de commerces en complément de l'habitat, « *sous réserve d'être compatibles avec le caractère de la zone et des lieux avoisinants et de n'être pas source de nuisances pour l'environnement immédiat.* ».

Par ailleurs, le secteur Est de la commune devrait offrir également des possibilités commerciales, le PADD le désignant comme « *secteur mixte offrant un potentiel de développement pour l'activité commerciale* » ;

Ces dispositions réglementaires nous semblent adaptées pour assurer une mixité des fonctions urbaines.

Concernant l'implantation d'une moyenne surface, la difficulté tient à trouver un juste équilibre entre le maintien des commerces existants implantés dans le centre bourg, qui participe à forger l'identité propre de Lévigac, et l'installation nouvelle de surfaces de vente plus importantes qui puisse renchérir l'offre commerciale de la commune mais risque de concurrencer les petits commerces existants, fragile économiquement.

Les orientations générales du PLU de Lévigac visent à un développement maîtrisé de l'urbanisation alliant une croissance démographique modérée et un souci de préservation du cadre de vie et de l'environnement :

- ***un statut de pôle villageois à pérenniser en recherchant un équilibre démographique***, en fixant des perspectives de développement et en confortant l'offre de commerces, de services et d'équipements.
- ***garantir un développement urbain responsable et durable***, en le maîtrisant et en l'organisant autour du bourg historique, en intégrant les besoins en déplacement des habitants, en valorisant le patrimoine bâti
- ***œuvrer pour un environnement urbain et naturel de qualité***, en recherchant un équilibre entre la mise en valeur des éléments naturels et leur préservation.

Cette politique communale doit s'inscrire également dans le territoire plus large de l'agglomération toulousaine et notamment du Schéma de Cohérence et d'organisation Territorial (SCOT) de la Grande Agglomération Toulousaine, dont elle fait partie avec 114 autres communes.

La commune est désignée au niveau du SCOT comme « pôle de service » et à ce titre doit être susceptible d'offrir un bon niveau d'équipements, de services et de commerces, mais aussi d'offres de logements aux habitants de la commune et des communes voisines,

Elle est également située au niveau du SCOT en « territoire de développement mesuré » dans lequel est recommandée une densité moyenne de 55 individus par hectare et 15 logements par hectare.

Les objectifs émis par le P.L.H sur la commune sont de 320 logements (dont 28 locatifs sociaux) pour la période 2010-2020 avec un rythme de constructions de 24 logements par an en moyenne.

La politique urbaine portée par le PLU projette un développement en 3 paliers :

- **de 2011 à 2020** : la création de 230 à 320 logements pour atteindre une population d'environ 2500 habitants.

- **de 2020 à 2025** et au regard de la croissance enregistrée, le projet de PLU se traduit ensuite par l'ouverture d'une zone d'urbanisation future dans le secteur Nord de la ville et qui permettrait d'atteindre environ 3 000 habitants avec la création de 80 à 260 logements supplémentaires.

- **au-delà de 2025** : une stabilisation de la croissance démographique avec une prévision d'extension de l'urbanisation, formalisée au niveau du P.A.D.D, vers l'entrée Sud de la ville.

La commune de Lévigac s'inscrit donc dans le schéma de Cohérence Territoriale du Grand Toulouse garantissant l'équilibre entre espaces urbains et espaces naturels et agricoles ; afin de notamment maîtriser l'urbanisation, intégrer l'activité économique dans les zones à vocation principale d'habitat, polariser le développement en renforçant et diversifiant la construction de logements, équilibrer l'implantation des équipements et services, relier les territoires en favorisant les déplacements. (ex : *création d'arrêts plus nombreux et agrandissement du parking sur la Gare SNCF de Mérenvielle, afin de faciliter l'accès aux habitants*).

II – Bilan des services éducatifs du territoire

1. Contexte

Le Projet Educatif du Territoire est validé en conseil syndical en juillet 2014 et signé par les services compétents en été 2015. Les statuts du SIVOM Vallée de la Save prévoyaient deux délégués par commune, donc deux votes par village. La commune de Lévigac représentant 50% de la population totale subissait toutes les décisions. Le conseil syndical n'étant pas représentatif du nombre d'habitants, la commune de Lévigac récupère sa compétence enfance en jeunesse au 01 Janvier 2016 et se sépare du SIVOM, ne gardant que la compétence RAM en commun.

Le comité de pilotage ne se réunit plus au niveau intercommunal, par contre la commission enfance et jeunesse constituée d'enseignants, parents d'élèves, élus municipaux, associatifs, directeurs ALAE continue sa concertation.

Le SIVOM et la Mairie de Lévigac conservent, grâce à l'équipe d'animation existante depuis de nombreuses années les axes éducatifs du PEDT.

Toutefois des priorités sont données à de l'organisationnel du côté du SIVOM :

- création d'un nouveau centre de loisirs, 2 déménagements successifs de l'ALAE maternel, modification cantine maternelle
- des choix éducatifs : maintien des camps sur les petites vacances, maintien d'un service animation ALAE.

La Mairie de Lévigac continue sur les mêmes organisations, le même projet de service avec l'installation d'un nouveau logiciel et la révision de la tarification aux familles

Des orientations éducatives sous influence :

- de facteurs politiques et humains
- des facteurs financiers : situations économiques des 4-communes, nouveaux tarifs, fin des contrats aidés

Séparés mais ensemble.... parfois

Une nécessité de maintenir des relations entre le SIVOM et la Mairie de Lévigac au moins autour du RAM, point commun aux 2 collectivités.

Mais aussi autour de la question de la petite enfance, problématiques des locaux du RAM et du financement de la crèche de Mérenvielle.

A défaut d'avoir été menée de façon régulière sur la période, l'évaluation a été commencée en janvier 2018, en débutant par la réalisation de questionnaires auprès des enfants et des partenaires éducatifs.

Nous avons aussi utilisé les outils d'évaluation proposés par la DDCS pour la partie petite enfance.

2. Petite enfance et familles – Crèche et RAM

Bilan de la crèche l'arche des bambins concernant le PEDT 2014-2017

Il a été présenté le partenariat Crèche/RAM qui a permis aux assistantes maternelles et à l'équipe éducative de la crèche de se rencontrer, et de travailler ensemble à travers des matinées sur la crèche où les assistantes maternelles étaient accueillies avec leurs enfants à charge :

- Cela a permis aux acteurs de la petite enfance du territoire de se connaître et de débattre autour des pratiques éducatives.
- Cela a permis aux assistantes maternelles de connaître le travail du collectif.
- En fin d'année une soirée sur la crèche, entre professionnelles de la petite enfance a permis de faire émerger l'intérêt de ce projet, car se connaître permet de dépasser les préjugés et de s'enrichir de pratiques plurielles.
- Cela a également permis aux parents qui n'avaient pas de place en crèche, malgré leur demande du collectif, d'être rassurés sur l'accueil chez une assistante maternelle puisque cette dernière participait au projet de partenariat.

Ce projet de partenariat Crèche/RAM a été motivé par les responsables des deux structures qui ont mis en place une liste d'attente commune, permettant de ne pas faire doublon sur les propositions d'accueil.

L'échange des deux responsables avait pour but de prendre en considération la demande des familles et de les orienter de manière la plus appropriée possible à leurs besoins.

Cet échange a également permis de mieux connaître les familles du territoire par la vision d'ensemble que cela a généré : une sorte d'observatoire pôle petite enfance.

A partir de 2016, le positionnement de certaines mairies concernant le nombre de places attribuées aux enfants de leur commune sur la crèche, n'a pas permis de pérenniser ce projet.

En effet, plusieurs mairies ont bloqué le nombre de places à la crèche sous forme de quotas et l'attribution des places devint alors très complexe voire impossible en 2017.

Conséquence :

- la directrice a été obligée de solliciter des familles qui avaient un contrat chez une assistante maternelle
- Le taux de remplissage de la crèche à 25 enfants n'a pu être honoré en 2017 : des places vacantes et des familles en besoin de mode de garde.

La problématique de financement n'est à ce jour pas résolue et est un enjeu du nouveau PEDT.

Bilan du RAM et perspectives

Objectifs initiaux en 2014	Mise en œuvre	Effets attendus en 2014	Effets constatés en 2017	Perspectives / évolutions
		-		
<input type="checkbox"/> travail de transversalité et mutualisation des locaux	Réorganisation du temps de travail en réseau pour la crèche, le Centre social, le RAM et le service animation	une qualité éducative, cohérente et continue.	Pas de réorganisation amorcée, des liens entre les différents partenaires sont faits, mais pas de réel réseau Plus de partenariat possible actuellement avec le multi accueil sur la gestion de la liste d'attente commune (réalité financière)	Maintenir l'objectif dans le futur PEDT et favoriser les actions communes aux 0-6 ans pour une meilleure visibilité et une compréhension des familles sur les services du territoire
<input type="checkbox"/> Communication auprès des habitants	<input type="checkbox"/> Signalétique des structures existantes <input type="checkbox"/> Plaque commune Centre social/animation/RAM/Crèche <input type="checkbox"/> Information aux nouveaux arrivants	Meilleure connaissance des services petite enfance du territoire	A ce jour, pas de plaque commune aux 0-6 ans	Cet objectif est également à maintenir pour donner des repères aux familles et surtout à celles qui arrivent sur le territoire, sur le service 0-6 ans.
<input type="checkbox"/> Favoriser la garde périscolaire pour les assistantes maternelles			A ce jour, 6 enfants sont accueillis en périscolaire chez les assistantes maternelles	

Synthèse RAM (projet pour futur PEDT) :

- Reprise d'un travail partenarial avec le multi accueil sur une commission d'attribution des places notamment, et d'échanges professionnels entre assistantes maternelles et salariées du multi accueil
- Renouvellement du « rendez-vous de l'enfance », rencontre inter structures accueillants et prenants en charge les 0-6 ans du territoire
- L'idée d'une plaque d'informations commune pour les 0-6 ans sur le territoire est à développer pour permettre une meilleure visibilité pour les familles
- Mise en place de soirée débat petite enfance/ enfance

3. Centre social

Bilan du Centre social et perspectives

Objectifs initiaux en 2014	Mise en œuvre	Effets attendus en 2015	Effets constatés en 2017	Perspectives / évolutions
Créer un environnement favorable à l'accueil du jeune enfant en structure collective	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture du Centre social le mercredi après-midi - Mise à disposition de jouets à l'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure accessibilité au Centre Social pour les familles - Le Centre Social est identifié comme un lieu d'accueil et de ressource pour les familles 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu de familles passent au Centre Social le mercredi 	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter un coin enfant réel et fixe - Adapter les horaires d'ouverture au mode de vie des familles (salariés)
Etre attentif et répondre aux attentes des familles en terme de mode de garde	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des différents mode de garde du territoire pour mieux orienter les familles - Partenariat Centre Social - Crèche - RAM 	<ul style="list-style-type: none"> - Le Centre Social est reconnu comme un lieu d'information et d'orientation en terme de mode de garde - Cohésion et continuité dans les actions du RAM, de la crèche et du RAM 	<ul style="list-style-type: none"> - Le RAM est identifié par les familles en recherche de mode de garde - Partenariat essoufflé 	<ul style="list-style-type: none"> - Création de permanences au Centre Social de structure de garde en périscolaire - Refonder ce partenariat avec les nouveaux professionnels du territoire
Soutenir et accompagner les familles dans leur parentalité	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier éveil, atelier parent-enfants et projet à la découverte de l'école maternelle - Intervenant spécialisés - Espaces d'échanges, de débats 	<ul style="list-style-type: none"> - Détection précoce des problématiques prévention, soutiens primaire - Réflexions et soutiens interfamiliaux - Etayage, rassurer les familles 	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier qui s'essouffle un peu (moins de participants) - moins de familles au Centre Social - Problèmes liés à l'exercice de la parentalité toujours présents 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un espace d'échange (café des parents au sein des écoles) - Co-construire le projet à la découverte de l'école maternelle avec les ALAE - Travail en réseaux, échange et analyse des pratiques entre professionnels - Communiquer plus largement
Rendre accessible à tous la culture et le sport	<ul style="list-style-type: none"> - Aide aux départs en vacances - Sorties familles - Spectacle et fêtes du Centre Social 	<ul style="list-style-type: none"> - Favorisé la mixité sociale - Rompre la contrainte budgétaire liée à ces activités - Ascenseur social 	<ul style="list-style-type: none"> - Actions qui ne sont plus mise en place (contraintes administratives) 	<ul style="list-style-type: none"> - Relancer ces activités en étant créatif pour surpasser les contraintes administratives - Travailler en partenariat pour mutualiser les moyens
Favoriser les projets intergénérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier marche douce, Bourse aux jouets, MACA 	<ul style="list-style-type: none"> - Création de liens sociaux, entraide, solidarité 	<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers investis et attendus 	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre acteurs les adhérents - Proposer de nouveaux ateliers intergénérationnels (l'informatique, cours de langues, vide dressing) - Organisation en partenariat
Transversalité et mutualisation des locaux	<ul style="list-style-type: none"> ??? 	<ul style="list-style-type: none"> Réorganisation du travail en réseau en vue d'une qualité éducative cohérente et continue 	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier d'éveil au RAM - Accès ponctuel aux autres locaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Le Centre social est un espace accessible et utilisable pour les autres structures (convention) - Rénovation des locaux (chantier solidaire)
Communication auprès des habitants	<ul style="list-style-type: none"> - Signalétique pour accéder aux structures - Plaquette commune - Informations aux nouveaux arrivants 	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleures lisibilité - Les habitants sont informés de la présence des structures, de leurs programmes et de leurs événements 	<ul style="list-style-type: none"> - Signalétique présente mais pas pour toutes les structures - Plaquette commune pas mise en place - Informations sommaire aux nouveaux arrivants - Les autres structures relayent les informations si on les sollicite 	<ul style="list-style-type: none"> - Rénover le site des mairies - Proposé un programme commun ou mutualisé - Projet « livret d'accueil du nouvel arrivant » mener par le Centre Social sur Lévignac (possibilité de l'étendre)

Synthèse Centre Social (projet futur PEDT) :

1^{er} enjeu : faire de la participation des habitants un levier d'implication au fonctionnement et à la gouvernance du centre social et un levier d'initiatives favorisant l'animation de la vie sociale sur le territoire à travers l'action des habitants.

2^{ème} enjeu : faire des activités collectives et des actions de soutien de la parentalité en faveur des familles, un levier pour renforcer les liens intrafamiliaux, interfamiliaux et intergénérationnels

3^{ème} enjeu : Faire de la mobilité, du déplacement du centre social sur l'ensemble de son territoire un moyen d'impliquer les habitants, de mobiliser les acteurs locaux et de dynamiser l'animation de la vie locale

4.Organisation et bilan des actions périscolaires du SIVOM

ALAE MULTI-SITE de Lasserre-Pradère: site de la maternelle et site de l'élémentaire

Horaires site maternelle

Matin de 7h30 à 8h35 : accueil des enfants en douceur pour entrer dans la journée, activités calmes, prise de collation possible

Midi de 12h00 à 13h55 : déplacement vers la cantine, accompagnement à la sieste ou au temps calme, proposition d'activités au choix, raccompagnement en classe.

Soir de 16h10 à 18h30 : accompagnement éducatif sur le goûter, propositions d'activités variées

Horaires site élémentaire

Matin de 7h30 à 8h30 : accueil des enfants en douceur pour entrer dans la journée, activités diverses, prise de collation possible

Midi de 12h10 à 14h00 : restauration en self, organisation de la pause méridienne sur trois temps, propositions d'activités diverses sur des lieux variés en intérieur ou extérieur, temps libres

Soir de 15h55 à 18h30 : accompagnement éducatif sur le goûter, temps libres, propositions d'activités variées

RESTAURATION SCOLAIRE :

-cantine dans les locaux de la Mairie de Lasserre pour la maternelle en service à table sur 3 espaces correspondants aux 3 niveaux scolaires

Accompagnement dans les déplacements et sur le temps du repas par l'équipe d'animation composée des animatrices et des 4 ATSEM,

Cheminement sécurisé par chemin piétonnier puis par ruelle, temps de trajet à pied environ 9 minutes aller et retour

Accueil possible des enfants avec régime alimentaire validé dans un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé)

A noter sur la dernière année, un enfant accompagné de son AVS prend son repas une fois par semaine

Repas livrés par ANSAMBLE.

Réchauffe et service assurés par 2 agents du SIVOM

-cantine dans les locaux de l'école élémentaire pour l'élémentaire en self organisé sur 3 tranches horaires d'animations pour fluidifier le passage au self et veiller à une répartition équilibrée entre temps d'animation et temps de repas.

Animations et temps de repas sont proposés par une équipe de 5 animateurs

Accueil possible des enfants avec régime alimentaire validé dans un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé)

Repas livrés par ANSAMBLE.

Réchauffe et service assurés par 3 agents à l'élémentaire

En lien avec PEDT :

Soutenir et accompagner les familles dans leur parentalité

Harmoniser tous les temps de l'enfant dans la journée

Travailler autour de la pause méridienne pour un retour en classe propice aux apprentissages

Continuité pédagogique ALAE mater et elem en différenciant rythmes des publics

Tenir compte du rythme de l'enfant et passer par construction partagée

Rendre accessible à tous les domaines culturels et sportifs

Faire participer et impliquer tous les acteurs

Accepter la différence et valoriser les individus, les locaux et les villages

Partage Entraide et Solidarité

Proposer des activités simples sans matériel ou très peu

Favoriser les projets inter-générationnels

Objectifs de l'équipe :

Permettre aux enfants de découvrir les possibilités d'activités de loisirs de leurs villages

Proposer des activités originales en utilisant ressources équipe ou parents ou associations locales

Travailler autour du respect entre enfants et enfants/adultes (réciprocité)

Proposer des activités variées et permettre autant que possible du choix sur un même moment

Faire évoluer les aménagements en fonction du degré d'autonomie des enfants

Intégrer les TAP de façon raisonnée par rapport au rythme de l'enfant tout en valorisant le reste du travail effectué par l'équipe

Mise en place de temps de réunions avec les ATSEM pour cohérence éducative avec les anims

Contractualiser la relation avec les enseignants qui repose trop sur l'humain (dans les 2 sens)

Grandes lignes du projet pédagogique :

- Pour les ALAE, reprise des axes éducatifs du PEDT
- Adaptation sur l'année avec chronologie autour de l'aménagement, les degrés d'autonomie, la notion de « groupe », le panel d'activités qui s'étoffent au fur et à mesure de l'année
- Proposition de temps sans l'adulte
- Permettre le « ne rien faire »
- Pour le moment pas de liaison claire avec projet d'école, on se rejoint dans le vivre ensemble et certaines activités (qui ne sont pas proposées dans le même objectif)

Actions réalisées :

- Kermesse de fin d'année qui est un projet porté par l'équipe anim, repris par délégués parents d'élèves et enseignants
- Passerelles GS/CP en juin, découverte du fonctionnement de la pause méridienne et des temps d'animation
Le centre de loisirs se situant dans les locaux de l'élémentaire, certains enfants ont déjà bien repérés les locaux
- Sur les structures, aménagements en lien avec les objectifs avec visuels autour des règles communes avec l'école, sur les extérieurs et les zones partagées, spécifiques sur certaines salles
- Décoration des salles utilisées selon des thèmes choisis par les enfants
- Ponctuellement boîte à idées pour permettre aux enfants de proposer leurs envies d'activités
- Réunions collectives côté élémentaire pour régulation, transmission d'infos
- Réunions semi-collectives côté maternel pour fédérer le groupe autour de jeux, chansons et pour annoncer les possibilités d'activités
- Projet innovant sur certaines périodes (TAP voix et Rythme, boule lyonnaise, danse hip hop ou orientale, chorale, cécifoot, jardinage, sciences..)

Problématiques repérées :

- Equipe à flux tendu, ce qui pose problème en cas d'absences ou de formation
- Difficultés relationnelles avec les enseignants
- Le matériel, le partage des locaux focalisent les échanges entre animateurs et enseignants au détriment d'échanges sur des projets pédagogiques, des problématiques ou réussites d'enfants
- Manque de temps pour les équipes pour approfondir certaines recherches en matière d'activités ou de connaissance du public, repose sur le volontariat
- Valorisation de nos actions auprès des familles rendue nécessaire par une augmentation des tarifs
- Communication à « professionnaliser » (plannings, affiches, sites)
- Evolution dans les attentes de certains parents, ce qui demande de l'adaptabilité et des outils de communication et /ou de formation à la parentalité

Synthèse péri-scolaire SIVOM, projet pour futur PEDT :

- Convention d'utilisation des locaux SIVOM
- Charte ATSEM/ANIM/AGENTS DE RESRAURATION
- Rendez-vous enseignants/anims à chaque période
- Soirées débats familles et techniciens avec les partenaires de l'enfance et de la petite enfance
- Mise en place de la notion de parcours éducatifs entre l'école et l'animation sur une ou quelques thématiques (vélos, livres, sciences)
- Echanges avec Léguevin dans la perspective du collègue

5. Organisation et bilan des actions périscolaires de la Mairie de Lévignac

Le service Anim'actions propose aux enfants des animations sportives, ludiques, artistiques, manuelles... sur les temps périscolaires et extrascolaires découlant du projet pédagogique dont les valeurs s'axent sur le respect des règles, la participation et l'implication, l'entraide et la solidarité, la convivialité, l'autonomie et le dépassement de soi, l'expression, la valorisation et le retour aux valeurs simples.

Une seule équipe d'animation intervient sur toutes les structures et actions du service.

Un dossier d'inscription, l'acceptation du règlement intérieur et du projet pédagogique sont nécessaires pour toute fréquentation de ces structures

L'accueil de loisirs associé à l'école (ALAE) est ouvert à tous les enfants scolarisés sur chaque établissement scolaire. Il fonctionne les jours de classe et permet la prise en charge des écoliers en dehors des horaires de classes dont la pause méridienne avec la restauration.

Les tarifs sont calculés en fonction des quotients familiaux (CAF) et par séquence (matin, midi, soir)

ALAE maternelle Jean Moulin

Matin de 7h30 à 8h50

Midi de 12h00 à 13h50

Soir de 16h15 à 18h30

ALAE élémentaire Claude Nougaro

Matin de 7h30 à 8h35

Midi de 11h45 à 13h35

Soir de 16h00 à 18h30

6. Bilan des actions extrascolaires enfance sur l'ensemble du territoire

ALSH de Lasserre-Pradère basé sur le site de l'élémentaire

Fonctionne en périscolaire les mercredis après-midi, les petites et grandes vacances.

Il se situe sur le site de l'élémentaire et est ouvert de 7h30 à 18h30.

Le temps d'accueil du matin se déroule de 7h30 à 10h, le temps d'accueil du soir de 16h45 à 18h30.

Possibilité de demi-journées avec ou sans repas, arrivées ou départs à 12h00 ou 13h30.

Fermeture 2 semaines en août et 1 semaine à Noël

Les activités proposées par le SIVOM

Elles sont proposées selon les priorités éducatives du projet pédagogique de la période, des observations de l'équipe au travers des évaluations précédentes et des envies des enfants.

L'équipe d'animation est la même qu'en périscolaire renforcée ponctuellement par des stagiaires.

Les enfants accueillis sont pour la plupart scolarisés à Lasserre-Pradère donc connus par les animateurs. (7 enfants accueillis sont scolarisés ailleurs).

Les effectifs varient de 20 à 60 au maximum l'été.

Un pôle maternel et un pôle élémentaire se partagent les espaces.

Selon la tranche d'âge et le rythme de la période, une alternance de temps libres, ou d'activités encadrées, des moments de vie quotidienne réfléchis pour qu'ils soient ludiques et éducatifs.

Des activités « hors les murs scolaires » sont facilitées par la richesse des espaces disponibles à proximité.

Des sorties bus sont proposées les jeudis afin de ritualiser nos actions à la fois pour les enfants et surtout habituer les parents (petites et grandes vacances).

Dans un désir d'ouverture et de meilleure connaissance du territoire, des échanges avec le centre de loisirs de Le Castéra ont eu lieu sous formes de rencontres sur chaque centre.

Plannings et livrets familles sont quelques outils existants qui sont à développer tant sur le contenu que sur les modes de diffusion.

Synthèse extra- scolaire enfance SIVOM, projet futur PEDT :

- Développer et améliorer la communication auprès de familles, affichages, distributions individuelles, sites internet, portail famille
- S'appuyer sur des partenaires pour participer au soutien à la parentalité (centre social, RAM, parents d'élèves, intervenants...)
- Intégrer les parents, grands-parents, associations dans la proposition d'activités nouvelles au centre de loisirs
- Développer des échanges avec d'autres centres de loisirs
- Pour les plus grands, permettre des activités sans adulte
- Pour les plus petits, proposer un fonctionnement qui tienne compte des réflexions autour des rythmes et des degrés d'autonomie

ALSH de Lé vignac basé sur le site de l'ancienne école élémentaire

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) ouvre ses portes sur les périodes de vacances scolaires et accueille les enfants résidant à Lé vignac, scolarisés sur la commune ou dont les grands parents résident à Lé vignac. L'équipe propose des animations variées, adaptées aux différents publics et organisent une sortie par semaine. Le programme des activités est affiché 15 jours avant le début de chaque vacances devant l'ALSH (à côté de La Poste), devant les ALAE's et sur le site internet de la Mairie. De plus, des séjours Hiver et Été sont proposés chaque année.

Le mercredi, en période scolaire, les enfants sont récupérés sur les écoles et amenés au Centre de Loisirs à côté de La Poste. Différentes possibilités d'accueil existent.

Les mercredis, les enfants sont pris en charge dès la fin de l'école (11h45 pour l'école Claude Nougaro, 12h pour l'école Jean Moulin). Accueil du soir : de 16h à 18h30

Pendant les vacances scolaires :

Accueil de 7h30 à 9h30 (10h l'été)

Animation de 9h30 à 17h,

Accueil soir de 17h00 à 18h30.

7. Bilan des actions extrascolaires jeunesse sur le territoire

Les actions menées par le SIVOM

Le public des pré-ados et adolescents n'a plus été intégré dans les actions éducatives du SIVOM depuis janvier 2016.

Un groupe de réflexion jeunesse initié par Le Castéra a impulsé des rencontres et des analyses de pratiques professionnels autour de l'animation jeunesse et des différentes formes de structures d'accueil.

Synthèse extra- scolaire jeunesse SIVOM, projet futur PEDT :

- Axe à relancer côté SIVOM avec actions échelonnées dans le temps auprès des jeunes pour offrir le service adapté
- S'appuyer sur les compétences et expériences en matière d'animation jeunesse des membres de l'équipe d'animation

Les actions menées par la Mairie de Lévigac

1/ Les séjours jeunes :

Ils permettent à environ 40 enfants et jeunes de partir en séjour à moindre coût grâce à une politique tarifaire basée sur le quotient familial des familles. Mise en place par la Mairie, cette politique permet aux ayant droits d'obtenir des aides financières de la CAF (convention loisirs) et/ou du CCAS.

Il existe deux types de séjours :

- Le séjour Hiver, d'une durée d'une semaine, il permet aux 7/16 ans de la commune de partir avec leurs animateurs pour une aventure givrée.
- Les séjours Été, d'une durée variable, il existe un séjour pour les 10-12 ans et un séjour pour les 12-17 ans. Les adolescents peuvent participer au choix de la destination s'ils le souhaitent. Pour participer à ces séjours il faut s'inscrire 4 à 5 mois à l'avance, car la demande est forte sur le territoire.

2/ Les accueils du vendredi soir :

Tous les vendredis soir, hors vacances scolaires, deux animateurs accueillent les jeunes de 20h30 à 22h30 au club house du tennis. Lors de ce temps d'accueil, il est proposé aux jeunes des animations, des projections de films, de matchs sportifs ou des sorties en fonction de leurs souhaits.

Pour participer à cet accueil, il faut fournir un dossier d'inscription complété, l'acceptation du règlement intérieur et du projet pédagogique ainsi qu'une adhésion annuelle de 10 à 50€ en fonction du quotient familial.

3/ le CMJ :

Il s'agit d'une véritable assemblée regroupant des enfants et des adolescents, élus (tous les deux ans) ou volontaires. À l'image du Conseil Municipal, ils se réunissent selon un calendrier pré-établi (une fois tous les 15 jours), c'est un organe consultatif et un organe fort de proposition sur la commune.

Le CMJ doit être un instrument de dialogue entre Jeunes et Adultes, un outil d'apprentissage de la démocratie. Il permet aux jeunes de la commune de monter des projets répondant à un maximum d'usagers, de les défendre devant les élus et de les mettre en place s'ils sont validés.

Être membre du CMJ c'est aussi s'impliquer sur la commune en participant à des actions citoyennes et lors d'évènements emblématiques (commémorations, repas des anciens, vœux du Maire, Fête de la musique, construction d'un Skate Park, d'une aire de jeux pour enfants ...).

En lien avec les décisions prises lors des réunions CMJ, les projets citoyens permettent aux particuliers ou aux associations de la commune d'interpeler les jeunes pour une aide ponctuelle ou la mise en place de projets. Exemple : la journée « village sécurité routière », jeunes « DJ » lors de la fête de la musique, travail de rédaction d'un livre pour le centenaire de la première guerre mondiale.

L'objectif des Projets Citoyens est de permettre aux jeunes de s'investir sur des projets du territoire.

Les chantiers de jeunes rassemblent des jeunes âgés de 11 à 17 ans autour de projets utiles à la collectivité. Ils durent entre 3 et 5 jours sur deux périodes (Vacances de Printemps et Vacances d'Automne) et ont pour but de développer l'esprit citoyen des jeunes Lévigacais.

Une équipe de 12 jeunes rénovent les espaces publics du village (en lien avec les décisions du CMJ) et reçoivent en échange, le financement d'activités de loisirs. Cette année les chantiers jeunes ont permis la rénovation de certains locaux de la commune.

8. Tableau de synthèse des actions éducatives transversales Mairie de Lé vignac

Domaines du socle commun	Constats en 2018	Objectifs opérationnels	Mise en œuvre	Effets concrets prévus en 2021.
La citoyenneté	1-Participation et implication importante des enfants au travers des animations ALAE et des jeunes au travers des projets citoyens	Impliquer les enfants dans de nouveaux projets citoyens	Projets en partenariat : Chantier jeune, collecte resto du cœur, commémoration, journée écolo, fête de la musique, Projet sécurité routière en partenariat avec l'école élémentaire Sensibiliser aux gestes de 1 ^{er} secours. Assemblée d'enfants avec prise en compte de leur idée en termes de projet. Enquête auprès des familles	Création de nouveaux projets, nouvelle dynamique, enfants acteurs de leur projet
	2- Des initiatives ponctuelles autour de l'environnement, manque de globalité	Harmoniser les diverses initiatives autour d'un projet environnemental plus cohérent	Remettre de la cohérence dans les diverses actions existantes et en développer d'autres en partenariat avec, notamment l'école : récolte de bouchons, de piles, sachet plastique, journée écolo, jardinage, compost	Meilleure connaissance des actions environnementales en lien avec le temps scolaire et Continuité de ses actions à la maison
	3-Peu d'incivilités sur notre territoire	Continuer de s'appuyer sur l'existant avec prise en compte de l'évolution démographique et de l'installation des nouveaux arrivants	Intégration du nouveau public à notre action éducative Continuité sur les règles, transmission de génération en génération.	
La cohérence éducative	1-Adaptation / transition entre les différents passages dans un nouveau lieu scolaire	Permettre à l'enfant de favoriser son entrée dans un nouveau lieu scolaire et les liens entre les âges.	Continuer le projet « A la découverte de l'école maternelle » en lien avec les écoles, l'ALAE/Centre Social La liaison GS/CP se met en place par des rencontres lecture et jeux et la liaison CM2/6 ^{ème} , par une journée de visite au collège Séjours de vacances correspondant à la mixité des âges et de leur niveau scolaire. Projet pour les futurs Petites Sections : leur proposer de venir au mois de juin manger à la cantine avant la rentrée Mise en place de plusieurs projets ("A la découverte de l'école maternelle ", La journée de l'enfance, séjours GS futur CP/CE1/CE2...)	Appréhender la rentrée dans un nouveau li avec connaissances en amont de nouveau enfants plus sereinement
	2- Travail de cohérence entre Ecoles/ALAE/ APEEL retour positif	Continuer de travailler cette cohérence éducative avec les partenaires et en développer de nouveaux	Continuer d'améliorer les relations ALAE / Ecole maternelle (mutualisation du matériels sportifs, ouvrage bibliothèque de l'école.), échanges d'infos matin et soir oralement ou affichage. <i>Projets en cours de constructions entre l'ALAE et l'école maternelle par rapport aux 5 domaines de compétences</i> Continuité des excellents	Une meilleure cohérence/complémentarité entre acteurs éducatifs

<p align="center">Domaines culturels, sportifs, artistiques</p>	<p>3- Projets de partenariats existants avec RAM, Centre social, Ecoles, 3ième âge, comité des fêtes... Peu de projets avec les associations. (Absentées aux réunions PEDT)</p>	<p>Faire vivre le lien existant entre les partenaires par la mise en place de projets commun et développer les actions intergénérationnelles et associatives.</p>	<p>rapports entre ALAE et école élémentaire et amélioration de ceux avec l'école maternelle. Continuer les relations ATSEM/Enseignants/ALAE avec un discours commun face aux enfants. Réunion équipe éducative, entretien parents école/alae.</p> <p>Mise en place de plusieurs projets : La journée de l'enfance, fête de la musique, Ateliers de transmissions par le 3ième âge, Prise de repas à l'école élémentaire pour le 3ième âge. Action jeunes qui intervient autour de manifestations exemple fête de la musique, Solliciter davantage les associations sur nos projets notamment au travers des enfants scolarisés, adhérent de ses associations et dans le cadre de la réorganisation des mercredis en septembre 2018. <i>Mise en place de "Si levignac m'était conté", "découverte du livre et de la culture", initiation au tennis et à l'escalade sur le temps scolaire</i></p>	<p>Développer de nouveaux projets et agrandir nos partenaires</p>
	<p>4-Difficulté de recruter du personnel, arrêt des contrats aidés.</p>	<p>Travailler la polyvalence des agents, leur qualification, favoriser leur implication au sein de notre territoire</p>	<p>Mise en place de formation pour les agents financée par la Mairie, la CAF, mais également la continuité des formations interne. Réorganisation des plannings du personnel dans un esprit de mutualisation de celui-ci avec d'autres structures afin de proposer des contrats plus intéressant pour les animateurs. Continuité d'intervention de nos anciens jeunes lors de stage.</p>	<p>Pérenniser en cohérence notre action éduc Permettre aux agents de se former d'acquérir de nouvelles compétences et de connaître d'autres structures.</p>
	<p>1-Projets partenariaux co-construits avec les partenaires ou contribution ponctuelle des partenaires à un projet porté par le centre social</p>	<p>Permettre aux personnes de s'impliquer sur des projets</p>	<p>Impliquer les familles, les personnes âgées sur des projets créatifs, sécurité routière</p>	
	<p>2-Mise en place chaque année d'activités nouvelles sur les temps périscolaires, dans le cadre des projets spécifiques liés aux aménagements des rythmes scolaires ; intervention ponctuelle d'associations.</p>	<p>Favoriser la découverte de nouvelles activités, développer les domaines culturels, sportifs et artistiques dans l'organisation des mercredi</p>	<p>Nouveauté rentrée 2018 : Tir à l'Arc sur l'ALAE ainsi que sur l'école élémentaire Continuer chaque année de développer de nouvelles activités (escalade, roller, jonglage, danse.) au travers de la formation, voir diplôme des animateurs, en se rapprochant des savoirs faire des associations, proposition émanant d'ARTIS (Théâtre) en termes de formation aux métiers d'expressions auprès des animateurs. Au travers de l'investissement dans du matériels spécifiques financé par la Mairie avec subvention CAF,</p>	<p>Diversifier les animations, découverte de nouvelles disciplines et enrichissement pour les enfants développer le partenariat, fédérer de nouveaux acteurs</p>

	<p>3-Dynamisme du CMJ , bien impliqué sur la commune</p>	<p>Relancer au travers du CMJ repéré une action organisée envers les jeunes dans un esprit de valorisation de notre jeunesse, les impliquer dans des projets sportifs à leur demande.</p>	<p>développer le prêt avec des association : convention.</p> <p>Découvrir et faire vivre le village à travers : un mur escalade, une aire de jeux, un parcours de santé...</p> <p>Ouverture d'une structure jeune pour leurs loisirs, pour échanger, lieu d'émergence de nouveau projet.</p> <p>Favoriser les projets d'intergénération (chantier jeune autour de l'aide à la personne âgée)</p> <p>Développer le partenariat avec le collège de Pibrac à voir dans quel cadre actions.</p> <p>Favoriser le vivre ensemble, le retour aux valeurs simples, l'autonomie au travers du type de séjour proposé et ouvrir à un plus grand nombre.</p> <p>Mutualiser avec d'autres organisateurs dans le même esprit éducatif afin d'amoinrir les coûts pour la collectivité et stabiliser les coûts actuels pour les familles.</p>	<p>Continuité de notre action éducative au niveau de l'adolescence élargir le nombre de jeunes actuels les impliquer dans leur village.</p> <p>Satisfaire davantage de famille en demandant Les séjours forgent la jeunesse (épanouissement, enrichissement)</p>
	<p>4-Diversité importante des séjours de vacances et augmentation du nombre de participants intéressés : la demande est plus forte que l'offre actuelle.</p>	<p>Permettre aux enfants de vivre en collectivité, créer du lien entre niveaux scolaires</p>		